

II BIDACHE Les élus du canton ont visité les locaux du futur Pôle enfance, qui devrait être livré au printemps prochain

Le coin des enfants

Encore quelques mois de patience et le Pôle enfance, dont la maîtrise d'ouvrage revient à la Communauté de communes du pays de Bidache, sera terminé. La livraison est prévue en avril 2008, l'ouverture du Centre de loisirs pour 50 enfants en juin et la crèche pour 20 enfants en septembre de la même année.

Au stade actuel de la construction, M^{me} Oxandabartz, architecte, et M. Malou, président de la Communauté de communes, faisaient visiter les lieux aux élus du canton pour une meilleure prise en compte de l'avancement de la situation.

Une surface de 1 000 m². Le problème des travaux résidait dans le fait que la structure devait se bâtir autour d'un bloc initial (ancien cabinet médical), lui-même ayant subi de sérieuses modifications. D'une surface totale d'environ 1 000 m², l'ensemble possède deux entrées distinctes suivant les âges, l'intérieur continuant sa destination propre ; la partie droite (l'est) étant dévolue au Centre de loisirs, la partie opposée à la crèche halte-garderie avec communication aisée d'un secteur à l'autre.

Si des pièces ont une fonction bien définie et unique (coin bébé, détente lecture pour les ados par exemple), certains espaces seront mutualisés. D'autre part, l'étude globale a optimisé les équipements tout en gardant à l'esprit que la bâtisse a été pensée à l'échelle des enfants pour qu'ils aient une vue à leur dimension.

Plans en main, les visiteurs ont découvert les futures salles d'activités, de peinture, de musique,



M^{mes} Oxandabartz, Margueritte et M. Malou.

PHOTO J. P.

les endroits affectés au repos, le réfectoire, les sanitaires sans oublier les locaux réservés au personnel et à l'administration.

Six emplois créés. L'extension a posé des difficultés sur plusieurs points : la petitesse du terrain occupé par la presque totalité de la construction ; l'accrochage des rajouts sur le bâtiment existant tout en rez-de-chaussée ; la contrainte technique de venir s'inscrire sous le niveau des gouttières. Le projet nécessitait donc un traitement en lignes contemporaines et non traditionnelles avec des couvertures en terrasse et en zinc.

Dans ce cas précis, ce choix, qui pour l'instant surprend le passant, demande une pente peu importante et, ces toitures en terrasse et en zinc ont permis de travailler autour du bâtiment initial et de respecter une cohérence générale avec les volumes. De

plus, l'édifice achevé avec murs maçonnés, bois, pierre, offrira une tout autre vision dans une rue également recalibrée et réajustée. Le tour du propriétaire prit fin par les extérieurs, préaux, jardins, eux aussi à l'état de chantier.

Cette opération d'un montant de 1,2 millions d'euros HT verra la création de 6 emplois pour la crèche et d'un poste à déterminer pour le Centre de loisirs. Par ailleurs, ce Pôle enfance abritera les bureaux du Relais assistantes maternelles (RAM) qui entre dans le cadre du projet PCD (sauf Nive Adour). À cet effet, la structure Laguntza Etxerat d'Hasparren (05 59 29 45 80), Association intercommunale d'aide à domicile s'occupant notamment de la petite enfance, a été missionnée dès janvier 2008 pour l'accueil des assistantes maternelles et l'information des parents.

• Jean Portail

Riches en projets



De gauche à droite, M^{mes} Marguerite, attachée territoriale de la Communauté de communes, Oxandabaratz, architecte de la crèche, MM. Malou et Lasserre

PHOTO * 50 *

anvier s'amenuise et le temps des vœux touche à sa fin. Tous les maires du canton, administrations, responsables divers, avaient répondu présents à l'invitation de M. Malou, président de la communauté de communes de Bidache. Celui-ci débuta son discours par trois annonces importantes. Les travaux de la construction de la crèche, allée du Parc des sports à Bidache, débuteront mi-février. Les pourparlers avec l'armée au sujet des terrains sur le territoire de Came, ont abouti et, sur desormais 30 ha, sera aménagée une zone d'activités.

La troisième, concerne l'adhésion de Bardos (village du canton qui n'en faisait pas partie), à la communauté de communes.

Vous serez les bienvenus » déclara M. Malou. D'autres actions en cours ou en projet se concrétisent par l'intermédiaire du Projet collectif de développement : les déchets avec Bil Ta Garbi, les Contrats jeunes, l'Office de tourisme, sont à la pointe de l'actualité. Toutes ces questions, qui se débattent au

Un signe fort. Justement, à propos du PCD, la parole fut donnée à M. Dallemagne, son président, qui parla des dossiers sur l'ORAC et l'OPAH en relation avec les collectivités territoriales. Il évoqua la désignation du secteur qu'il dirige en Pôles d'excellence rurale, ce qui est « un signe fort » pour l'économie, le tourisme, le patrimoine local. Des idées, telles que, la Maison de l'Adour et la réalisation d'un port de plaisance, font leur chemin.

M. Gil, président du Syndicat d'adduction d'eau potable, avisa l'assistance des futurs travaux de branchement à la nappe phréatique d'Auterive et dont le coût s'élèvera à 4 500 000 €. Le dernier à intervenir fut M. Lasserre, président du Conseil général.

Collège à Bidache. Sur le plan financier, le Conseil général continue à agir en direction des communes en remplacement

245 élèves sont d'ores et déjà prévus au collège en septembre 2007 et la commune de Bidache devra donc traiter en interne ses problèmes d'école.

En conclusion, M. Lasserre dit constater avec plaisir « la confiance entre les personnes de même ambition et de souci par-

tagé ».

: Jean Portail